



## AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de La Haute-Yamaska que le *Règlement numéro 2023-370 relatif aux services de collecte des matières résiduelles et abrogeant le règlement numéro 2022-354 tel que modifié* a été adopté par le conseil de la MRC le 13 décembre 2023.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau de la MRC de La Haute-Yamaska situé au 142, rue Dufferin, bureau 100, à Granby.

Fait à Granby (Québec), ce 18 décembre 2023.

La directrice générale et  
greffière-trésorière,

*(Signé)*

Johanne Gaouette